Aide exceptionnelle aux étudiants



ACCOMPAGNEMENT ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

21/02/2023

Bénévole au Secours catholique depuis 2018, Xavier Revel est référent du dispositif Aïcha et Léonard, un choix qui « *va de soi* » pour cet ancien chef d'établissement catholique : « *À la retraite j'ai voulu continuer à aider des jeunes* », ici de jeunes majeurs en situation de précarité qui, sans un accompagnement fraternel et financier, ne pourraient pas poursuivre leurs études.

Né d'un legs et de la volonté de Mme Léonard de Chalon-sur-Saône pour aider des jeunes à poursuivre leurs études, le dispositif Aïcha (du nom de la première étudiante aidée) et Léonard offre chaque année à 17 jeunes une bourse de **220 € mensuels sur 10 mois et sur 3 ans maximum**. Une commission composée de deux bénévoles référents et de deux bénévoles accompagnateurs étudient et évaluent le dossier des candidats qui doivent fournir un maximum d'informations sur le pourquoi de leur démarche – motivation, aide ou pas des parents, contribution personnelle de type jobs d'été - et le cursus qu'ils ont choisi.

Repérés dès le mois de février, le dossier des candidats doit être constitué fin mai/début juin pour un choix définitif mi-juillet. En plus de la bourse, un bénévole, choisi par l'étudiant ou le Secours catholique, lui apporte aide et soutien tout au long de son parcours. En cas de problème - redoublement ou autre - le dispositif peut être maintenu, en fonction de la difficulté rencontrée.

Très variés, les cursus démarrent pratiquement toujours après le bac : BTS, école d'ingénieurs, architecte, STAPS... **Les résultats, toujours très bons : de 90 à 100% de réussite, confirment le bien-fondé de l'initiative.**

Apparemment unique en France, Aïcha et Léonard, actif sur toute la Bourgogne, a déjà aidé plus de 200 jeunes qui, sans cet apport exceptionnel, n'auraient pas pu se réaliser dans la voie qu'ils avaient choisie.

Pour en savoir plus sur ce dispositif :

06 47 14 57 43

aichaetleonard.211@secours-catholique.org

https://bourgogne.secours-catholique.org/notre-actualite/aide-exceptionnelle-pour-les-etudiants